

COMITE D'ENTREPRISE

Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin

Ordre du jour de la réunion plénière du 19 octobre 2018

I Fonctionnement du Comité d'Entreprise

- 1) Approbation du Procès-Verbal de la réunion plénière du 13 juillet 2018
- 2) Calendrier prévisionnel des réunions plénières 2019 (*cf. proposition ci-après*)

II Social

- 1) Listes des embauches, départs, CDD, nouvelles affectations et tous les éloignés de l'entreprise
- 2) Projet de calendrier des jours de fermetures exceptionnelles 2019 (*cf. proposition ci-après*)
- 3) Situation de l'emploi au 3^{ème} trimestre 2018
- 4) Présentation de l'offre salariés « LOA voiture »

III Economie

- 1) Tendances et autres informations économiques : équilibre entre transferts dépenses et transferts recettes
- 2) Information/consultation sur le projet d'augmentation de capital de BPCE SA
- 3) Modification d'organigramme de la Direction Marketing et Risques
- 4) Point sur la part variable 2018
- 5) Banco 2020 : mise en œuvre et réaffectation d'effectifs
- 6) Postes/emplois sensibles dans l'entreprise (notion RH)
- 7) Point sur la performance de Sélectiz
- 8) Information sur le plan stratégique
- 9) Modification des horaires de l'agence Carrefour-Issoire et Clermont Saint-Jacques

Proposition de calendrier des réunions plénières 2019

Les séances plénières 2019 sont prévues les vendredis suivants : 25 janvier, 15 février, 22 mars, 19 avril, 24 mai, 21 juin, 12 juillet, 23 août, 20 septembre, 18 octobre, 22 novembre, 13 décembre.

Les réunions préparatoires se dérouleront en principe le vendredi de la semaine précédente.

Proposition de jours flottants fixés pour l'année 2019

Outre les jours de fermeture correspondant à une fête calendaire, le Comité d'Entreprise propose de fixer les jours flottants suivants :

Pour le Personnel travaillant le lundi :

- Lundi 22 avril (Pâques)
- Lundi 10 juin (Pentecôte)
- Vendredi 31 mai
- Vendredi 16 août.

Pour le Personnel travaillant le samedi :

- Samedi 20 avril (Pâques)
- Mardi 30 avril
- Mardi 7 mai
- Samedi 8 juin (Pentecôte)
- Samedi 2 novembre
- Mardi 24 décembre
- Mardi 31 décembre.